


## 12 | INCLURE

# Inclusion et accompagnement des EANA dans les collèges et les lycées

 La scolarisation d'un élève allophone dans un établissement du second degré implique une mobilisation de chacun des membres de l'équipe pédagogique. La question de la maîtrise de la langue française est à envisager au sein d'un projet individualisé qui prend en compte l'ensemble des besoins spécifiques de l'élève.

## Accueillir le nouvel élève et favoriser son inclusion

L'enseignant informe l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'arrivée de l'élève et communique tous documents utiles (dossier, évaluations). Puis il prépare la classe à accueillir l'élève : pour cela, s'intéresser à l'environnement d'où il vient et aux raisons éventuelles de son arrivée (exploitation possible en histoire-géographie).

### A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA

Il travaille ensuite sur les notions d'accueil, d'hospitalité, d'entraide, par des mises en situation avec les autres élèves en essayant d'imaginer les difficultés auxquelles il est confronté (éducation à la citoyenneté).

Il est judicieux d'installer l'élève parmi les premiers rangs, de lui laisser le temps de « poser ses valises » et de s'assurer qu'il dispose du matériel de base pour la classe (cahiers, classeurs, matériel...).

La mise en place d'un tutorat est recommandée : un ou plusieurs élèves se proposent pour être tuteurs. Leur candidature est validée par les enseignants qui doivent :

- effectuer l'accompagnement en classe mais aussi en interclasse ;
- réserver une place libre au(x) tuteur(s) près de l'élève ;
- veiller à la rotation des tuteurs (une semaine par élève) ;
- favoriser le plurilinguisme et la réciprocité des apprentissages en valorisant la langue et la culture d'origine.

### I3. Inclure. Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle

#### Pour les élèves NSA, il est nécessaire de prévoir quelques aménagements supplémentaires :

- visite de l'établissement et lieux usuels ;
- présentation des référents (équipe enseignante, intervenants, personnels de l'établissement...);
- présentation des outils et supports utilisés en classe, tenue(s) pour le sport, la piscine ;
- présentation du métier d'élève et des attentes de l'institution scolaire (participation aux heures de vie de classe à planifier rapidement).

## Privilégier la compréhension

L'enseignant adopte une attitude linguistique empathique et altruiste visant à faciliter la compréhension :

- veiller au débit, à l'articulation, à la clarté linguistique et soigner l'écriture au tableau ;
- privilégier l'usage de consignes simples en français standard ;
- généraliser l'usage de pictogrammes et de référents visuels (affichage ou porte-vues) ;
- automatiser l'usage de structures syntaxiques par la mémorisation et la répétition.

## Enseigner le français dans toutes les disciplines

Le cours disciplinaire est pensé comme un cours de français (« Dans un premier temps, je n'enseigne pas l'histoire, mais le français de la discipline histoire ») :

- autoriser un temps d'observation pour les premières séances pendant lesquelles l'élève ne notera que quelques éléments (titre de la séance et quelques mots-clés) ;
- proposer une fiche d'observation active qui pourra être utilisée dans toutes les disciplines pour les premières semaines d'inclusion. L'élève y consigne le titre de la séance, les mots-clés, des notes prises pendant le cours... ;
- écrire lisiblement au tableau le titre de la séance, le plan, des mots-clés, une formule, une phrase de synthèse (puis plusieurs), afin qu'il acquière progressivement la langue scolaire des disciplines ;
- faire répéter ce qui est écrit au tableau lorsque cela est possible ;
- permettre l'usage d'un dictionnaire multilingue (des dictionnaires sont téléchargeables gratuitement) puis unilingue lorsque l'élève est capable de comprendre les définitions en français ;
- lui consacrer un temps individuel pendant la séance.

### Pour les élèves NSA :

- privilégier les interactions orales ;
- privilégier le travail en groupe ou en tutorat ;
- systématiser l'usage des pictogrammes pour toutes les activités ;
- proposer des situations d'apprentissage variées qui permettent de travailler les consignes.

## Favoriser les apprentissages disciplinaires

L'enseignant énonce le plan du cours et en reprend les étapes au fur et à mesure de la séance.

Les traces écrites comme les textes à trous, les amorces de phrases, les schémas sont des facilitateurs d'apprentissage. Il faut bien veiller à la bonne compréhension en cours de séance et, si nécessaire, différencier l'exercice proposé, le décomposer en plusieurs étapes (degrés de difficulté).

Pour cela, des aides sont proposées ou apportées :

- renvoi au dictionnaire, au cahier, au manuel ;
- aide permanente (affichage, sous-main...) ;
- utilisation d'outils (calculatrice...) ;
- manipulation ;
- trace écrite adaptée : copie de la leçon, texte à trous, schéma, dessin...

Ne pas oublier l'aide directe par un pair habilité (parrainage, tutorat).

**Pour les élèves NSA :**

- utiliser une fiche d’observation active de manière ritualisée (noter le titre du cours, les mots-clés, schématiser la ou les notions abordées) ;
- illustrer les supports avec une ou des images ;
- proposer une mise en page claire et aérée qui permette à l’élève d’identifier les différentes parties d’un document ;
- utiliser des schémas annotés pour peu à peu privilégier le texte.

**Proposer des activités d’apprentissage en autonomie**

Il est possible de proposer aux EANA des activités en autonomie qui permettent, par exemple, de réinvestir les notions vues en classe, notamment le français langue de scolarisation :

- fabrication d’un imagier ;
- fabrication d’un répertoire par thème ou par ordre alphabétique à partir de revues ou catalogues pour illustrer un corpus de mots connus (lexique) ;
- constitution d’un stock libre d’images qui seront triées, classées et répertoriées dans un lexique lors des interventions spécifiques.

**Adapter les évaluations au niveau en langue française**

Le Livret scolaire unique (LSU) constitue le seul document de référence pour l’évaluation. Les progrès et évaluations peuvent être consignés dans la partie « commentaires » du livret.

- N’évaluer que les activités pour lesquelles la maîtrise insuffisante du français ne constitue pas un handicap : techniques opératoires en mathématiques, langue vivante, expérimentation et manipulation en sciences, arts plastiques, EPS, éducation musicale...
- Pratiquer une évaluation différenciée en proposant des activités adaptées aux compétences linguistiques de l’élève. Par exemple, ne proposer que des exercices déjà réalisés et corrigés en classe.
- Proposer ponctuellement à l’élève une évaluation normative (sans la prendre en compte sur le bulletin) qui lui permette de se situer par rapport aux autres élèves de la classe et au niveau attendu. Au fur et à mesure des progrès effectués en langue française, l’évaluation normative s’étend à toutes les disciplines et activités. Les notes sont prises en compte dans le LSU lorsque l’enseignant l’estime légitime.

**Pour les élèves NSA :**

- définir les objectifs visés avant l’évaluation, les préciser à l’élève, lui indiquer ce qu’il doit savoir pour réussir l’évaluation ;
- proposer une évaluation individuelle à l’oral pour les élèves non-lecteurs ;
- laisser à disposition de l’élève certaines parties du cours ;
- aménager le contrôle en limitant le nombre de questions ;
- donner des éléments de réponse (QCM) ou des amorces de phrases.

 **À CONSULTER**

[A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France](#)

[A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA](#)

[I3. Inclure. Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle](#)